



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 novembre 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 9 novembre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Étaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Michel Forget
Eric Alagon a donné pouvoir à Pascale Douineau
Géraldine Guet a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Yvette Metzger a donné pouvoir à Nadine Constantino

Absente : Carole Anache

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

2 - MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE TRANSPORT COLLECTIF **PROGRAMME 2015 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA** **COMMUNAUTE DE COMMUNES – LISTE COMPLEMENTAIRE**

Exposé :

Une convention cadre, signée entre la Communauté de communes et les communes, définit les modalités techniques et financières de partenariat pour la création et l'aménagement des points d'arrêts du réseau de transport collectif de la Communauté de communes.

Pour l'année 2015, une première série de travaux de mise en accessibilité d'arrêts de bus a été établie en concertation avec la Communauté de communes et TBK. Le montant total de ces travaux s'est élevé à 36 700.95 € HT pour lequel un fonds de concours au taux de 50% est apporté par la COCOPAQ.

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2015, le Conseil Municipal a sollicité ce fonds de concours.

Un programme complémentaire d'arrêts de bus est proposé, toujours en concertation avec la Communauté de communes et TBK, pour la création d'un arrêt de transport collectif, permettant le stockage en sécurité de cars réalisant des liaisons interurbaines (notamment pour les collégiens et lycéens) au niveau de la rue du Combout.

Le coût de cette nouvelle opération est estimé à 17 338.75 € HT pour laquelle un fonds de concours au taux de 50% peut être apporté par la Communauté de communes.

Proposition

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de communes pour ce programme complémentaire de travaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'opération à établir ainsi que les annexes financières propres à ce chantier.

Avis favorable des Commissions « Politique de la Ville, Environnement » et Eau et Lutte contre les Inondations » du 3 novembre 2015.

Avis favorable de la Commission des « Finances Evaluation des Politiques Publiques et Administration Générale » du 9 novembre 2015

Décision: après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Pour expédition conforme
LE MAIRE
Michaël QUERNEZ

